

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

### COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-dix-septième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 29 avril 2019, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

#### **Demande d'attribution de ressources humaines supplémentaires au Service aux collectivités**

#### **RÉSOLUTION 2019-CSAC-1254**

ATTENDU la rencontre du Comité des services aux collectivités tenue le lundi 29 avril 2019 au cours de laquelle, six projets de recherche ont été déposés pour évaluation;

ATTENDU que faute de ressources humaines suffisantes au Service aux collectivités, seuls deux projets étaient accompagnés par une agente, un agent de développement du Service;

ATTENDU qu'il a été constaté que les projets déposés sans l'accompagnement d'une agente, un agent de développement du Service aux collectivités présentent des lacunes importantes;

ATTENDU l'importance pour les organismes et les chercheuses, chercheurs d'être accompagnés dans la préparation et la réalisation de leurs projets de recherche, de création ou de formation financés via les fonds alloués au Service aux collectivités;

ATTENDU le document intitulé Programme d'aide financière à la recherche et à la création, Recherche dans le cadre des services aux collectivités de l'UQAM (PAFARC, volet 2), Présentation du programme et critères d'admissibilité et d'évaluation des demandes de subvention;

ATTENDU que parmi les conditions d'admissibilité d'un projet au programme PAFARC, volet 2, figure la composition d'un comité d'encadrement coordonné par une agente, un agent de développement du Service aux collectivités, qui accompagne les représentantes, représentants de l'organisme et la professeure, le professeur responsable du projet, afin de soutenir le partenariat;

ATTENDU que l'Université est à l'avant-garde dans le domaine de la recherche partenariale;

ATTENDU l'importance de consolider cet acquis;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Rachel Cox, appuyé par madame Sonia Tello-Rozas, que le Comité des services aux collectivités :

**RÉSOLUTION 2019-CSAC-1254 (SUITE)**

DEMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'entamer des démarches auprès de la Direction de l'Université afin de procéder à l'attribution de nouvelles ressources humaines au Service aux collectivités par la création de nouveaux postes d'agentes, agents de développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 29 avril 2019

(s) Valéry Colas  
Secrétaire



Le 29 avril 2019  
VC/vvp